



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 décembre 2018

Occupation des ronds-points en Vendée : le préfet saisit le juge des référés pour autoriser le recours à la force pour débloquer les ronds-points

Dans le contexte du mouvement des gilets jaunes, plusieurs ronds-points de Vendée continuent à faire l'objet d'une occupation permanente.

Cette situation présente des risques réels en termes de sécurité et d'ordre public, à la fois pour les occupants, pour les usagers de la route et pour les activités économiques desservies par les ronds-points.

Aussi, le préfet de la Vendée a saisi le juge des référés pour obtenir l'autorisation de faire expulser par la force les occupants de ces ronds-points.

